

ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

10 AVENUE DES CANUTS

69120 VAULX EN VELIN

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

* Compte rendu d'exécution de mission *	1
// Comptes annuels	2
Compte de Résultat 1/2	3
Compte de Résultat 2/2	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
// Annexe	7
Règles et méthodes comptables 1	8
Informations relatives au bilan actif - Page 1	11
Participations (10 à 50%)	12
Informations relatives au bilan actif - Page 2	13
Informations relatives au bilan passif	14
Autres informations - Page 1	15
Autres informations - Page 2	16
// États complémentaires	17
Détail du Compte de Résultat	18
Détail de l'Actif	21
Détail du Passif	25
Soldes intermédiaires	27
// États fiscaux	28
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	29
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	30
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	31
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	32
BIC-RN 2054 - Immobilisations	33
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	34
BIC-RN 2055 - Amortissements	35
BIC-RN 2056 - Provisions	36
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	37
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	38
2058A - Déductions diverses	39
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	40

Sommaire

BIC-RN 2058C - Renseignements divers	41
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	42
2059A - Détail des immobilisations cédées	43
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	44
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	45
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	46
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	47
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	48
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	49
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /2	50
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /3	51
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /4	52
BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés	53
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés	54
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	55
2067 - Relevé de frais généraux	56
Produits à recevoir	57
Charges à payer	58
Taux réduit IS page 1	59
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE	60
2058FC - Plafonnement des résultats ...	61
2058A Bis - Détermination du résultat fiscal	62
2058B Bis - Suivi des déficits ordinaires ...	63
2058ER - Rectifications apportées au résultat ...	64
2029B - Liste des sociétés membres /1	65
2058ER - Rectifications apportées au résultat ...	66
2058TS - Tableau de synthèse du résultat /1	67
2058RG - Détermination du résultat fiscal ...	68
2058DG - Etat de suivi des déficits et amorts	69
2058SG - Etat des subventions et abandons créances /1	70
2058CG - Etat des crédits d'impôts ... /1	71
2065 - Impot sur les Sociétés / Société Mère	72
2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt - MembreTête de groupe	73

COMPTE RENDU D'EXECUTION DE MISSION

Etat exprimé en euros

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 17 734 257 euros

Chiffre d'affaires : 501 063 euros

Résultat net comptable : 208 048 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Lyon,
Le 30 avril 2019

Rolland NINO,
Expert-comptable

// Comptes annuels

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	501 063		501 063	460 272
	Montant net du chiffre d'affaires	501 063		501 063	460 272
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 151	204	
Autres produits			860	10	
Total des produits d'exploitation (1)				508 074	460 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			252 884	184 925
	Impôts, taxes et versements assimilés			23 642	22 484
	Salaires et traitements			88 241	134 481
	Charges sociales du personnel			40 466	52 788
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			780	2 659
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			700		
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			12	68	
Total des charges d'exploitation (2)				406 725	397 404
RESULTAT D'EXPLOITATION				101 349	63 082

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		101 349	63 082
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 467	1 184
	Total des produits financiers	10 467	1 184
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 555 21 665	21 665
	Total des charges financières	54 220	21 665
RESULTAT FINANCIER		(43 753)	(20 481)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		57 596	42 601
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	162 407	
	Total des produits exceptionnels	162 407	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 730 10 225	5 648
	Total des charges exceptionnelles	11 955	5 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL		150 452	(5 648)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(4 702)
TOTAL DES PRODUITS		680 948	461 670
TOTAL DES CHARGES		472 900	420 015
RESULTAT DE L'EXERCICE		208 048	41 655

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	41 285		41 285	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				1 581
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 890 088	5 200	1 884 888	1 838 310	
Créances rattachées à des participations	7 537 959	27 355	7 510 604	5 319 595	
Autres titres immobilisés	1 478 092		1 478 092	1 057 615	
Prêts	50 000		50 000	25 000	
Autres immobilisations financières	553 892		553 892	365 493	
	TOTAL (II)	11 551 315	32 555	11 518 760	8 607 594
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	368 066	700	367 366	210 703
	Autres créances	31 415		31 415	19 588
Capital souscrit appelé, non versé	157 250		157 250	32 235	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	461 651		461 651	1 201 184	
DISPONIBILITES	5 197 815		5 197 815	4 152 181	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	6 216 197	700	6 215 497	5 615 891
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 767 512	33 255	17 734 257	14 223 485

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

394 829

217 984

(3) dont créances à plus d'un an

840

1 400

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	16 616 100	13 737 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	115 132	24 382
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(595 171)	(636 826)
	Résultat de l'exercice	208 048	41 655
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	24 459	14 233	
	Total des capitaux propres	16 368 567	13 181 344
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	697 626	668 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 832	117 808
	Dettes fiscales et sociales	72 461	74 546
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	365 710	180 000	
Autres dettes	60	1 700	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	1 365 689	1 042 141
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	17 734 257	14 223 485
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	208 048,05	41 654,86
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		804 918	499 820
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

// Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 734 257** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **680 948** euros et un total **charges** de **472 900** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **208 048** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériels de bureau et informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais accessoires.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée selon une approche multicritères intégrant en particulier la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Les frais d'acquisition des titres de participation ont été immobilisés, conformément à l'option offerte par l'art-332-1 du PCG. Ils s'élèvent à 51.127 € .

Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq années au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Présentation du compte de résultat

Les produits et charges financiers figurent en cycle d'exploitation.

Ces produits et charges caractérisent l'activité principale de la société. Pour cela, ils font logiquement parti du résultat d'exploitation, à l'exception de charges d'intérêts relatives à un billet à ordre qui ont été placées volontairement en résultat financier.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CICE

La société a constaté au titre de l'exercice un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (dit CICE) d'un montant de 2.464 €. Conformément à la préconisation l'ANC du 28 février 2013, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en créance sur l'état et en diminution du poste « charges sociales ».

En application de l'article 244 quater C du CGI, il nous appartient de retracer dans la présente annexe l'utilisation de cette créance au titre de l'exercice précédent. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Informations relatives au bilan actif

Frais de recherche et développement

	31/12/2018	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de recherche et développement			
Total			

Fond de commerce

	31/12/2018	Montant	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce			
Fonds commerciaux réévalués			
Fonds commerciaux reçus en apport			
Total			

Immobilisations

		01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Valeurs brutes	Immobilisations incorporelles	13 894	41 285	13 894	41 285
	Immobilisations corporelles	3 947	929	4 876	
	Immobilisations financières	8 606 013	3 118 871	214 854	11 510 030
	Total	8 623 855	3 161 085	233 624	11 551 315
Amortissements & provisions	Immobilisations incorporelles	13 894		13 894	
	Immobilisations corporelles	2 367	780	3 147	
	Immobilisations financières		32 555		32 555
	Total	16 261	33 335	17 041	32 555

Filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part détenue (en%)	Valeurs comptables des titres		Résultat dernier Exercice clos
			Brute	Nette	
1 Filiales (plus de 50%)					
Energie Partagée Exploitation (2018)	101 655	100,00	200 000	200 000	(70 859)
Giraud Agri (2018)	244 068	53,92	16 500	16 500	4 118
Eola Développement (N.C)		69,44	5 000	5 000	
Centres Méthanisation (création 2018)		98,04	5 000	5 000	
2 Participations (10 à 50%)					
Cf. Etat de détail : Participations (10 à 50%) ci-joint					

Participations (10 à 50%)

au 31/12/2018

Participations (10 à 50%)	Capitaux propres	Quote-part détenue (en %)	Valeur comptable des titres		Résultat dernier exercice clos
			Brute	Nette	
Plaine Sud Energies (2018)	77 719	37	10 000	10 000	9 200
Ferme Eolienne des Monts De Rilhac (2017)	(545 458)	49	9 800	9 800	(41 517)
Isac Watt (2017)	1 909 354	16	500 004	500 004	304 164
Hydroraon (2017)	138 335	10	5 000	5 000	46 365
Méthalayou (2014)	121 788	29	65 000	65 000	(14 958)
La Limouzinière (2018)	(2 161 343)	53	528	528	317 633
Altora PV (2017)	105 006	40	20 000	20 000	(1 718)
Méthamoly (2018)	384 267	11	28 500	28 500	(161 259)
Soleil du Grand Ouest (2017)	(39 023)	25	1 000	1 000	(6 633)
Méthadoux Energies (2016)	(46 491)	16	5 200		(38 986)
EP Etudes (2017)	441 097	39	200 000	200 000	(23 907)
SOCPE Champs Chagnots (2017)	(174 424)	20	200	200	269 210
Advivo Solaire (2017)	(69 177)	20	2 000	2 000	(74 276)
Forestenr (2017)	66 704	33	10 300	10 300	(3 935)
SHEC (2017)	123 461	50	185 000	185 000	18 020
Energ Y Citoyennes (2017)	109 490	17	20 000	20 000	(9 410)
ENR Chantretrie (2018)	(2 346)	29	500	500	(3 206)
Le Watt Citoyen (2018)	97 672	17	2 600	2 600	(489)
Tener'if (ex Solarvip) (2018)	336 646	49	115 000	115 000	46 484
Hydroepinal (création 07/2017)		30	6 000	6 000	
Solaris Ventabren (création 01/2018)		29	600	600	
Citoy'enr (création 10/2017)		31	2 000	2 000	
MinàWatt (2018)	20 972	30	10 980	10 980	(13 798)
Monts Energie (création 2018)		29	26 000	26 000	
Grand Delta Solaire (création 11/2018)		50	5 000	5 000	

Informations relatives au bilan actif (suite)

Créances ratt. à des participations	31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts et avances consentis :				
Créances rattachées à des participations		7 537 959	27 355	7 510 604
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Total		7 537 959	27 355	7 510 604

Stocks	31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières & approvisionnements				
En cours				
Produits finis				
Marchandises				
Total				

Créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Actif immobilisé (1)	8 141 851	422 184	7 719 667
Actif circulant (1) (2) (3)	559 945	559 105	840
Charges constatées d'avance			
Total	8 701 796	981 289	7 720 507
(1) Dont concernant les entreprises liées et participations		789 410	7 720 507
(2) Dont créances représentées par des effets de commerce			
(3) Provision sur actif circulant : 700			

Produits à recevoir	31/12/2018	Observations
Créances liées à des participations	247 059	
Autres immobilisations financières	56 683	
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 825	
Total	322 567	

Charges constatées d'avance	31/12/2018	Observations
Charges constatées d'avance - Exploitation		
Charges constatées d'avance - Financières		
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles		
Total		

Informations relatives au bilan passif

Capital social	31/12/2018	Nombre	Valeur nominale	Montant
Titres au début de l'exercice		137 379,00	100,0000	13 737 900,00
Titres émis		30 124,00	100,0000	3 012 400,00
Titres remboursés ou annulés		1 342,00	100,0000	134 200,00
Titres en fin d'exercice		166 161,00	100,0000	16 616 100,00

Provisions	01/01/2018	Augmentation	Diminution utilisée	Diminution non utilisée	31/12/2018
Provisions réglementées	14 233	10 225			24 459
<i>Dont provision pour amortissements dérogatoires</i>					
Amortissement dérog.frais s/titres particip.	14 233	10 225			24 459
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciations		33 255			33 255
Titres de participation et créance rattachée		32 555			32 555
Compte client		700			700

Dettes	Montant	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'étab de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières div. (1) (2)	563 986		563 986	
Fournisseurs & comptes rattachés (3)	229 832	229 832		
Dettes fiscales & sociales	72 461	72 461		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	365 710	365 710		
Groupes & associés (2)	136 854	136 854		
Autres dettes	60	60		
Produits constatés d'avance				
Total	1 368 904	804 918	563 986	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :

(2) Emprunts & dettes associés personnes physiques :

136 854

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice :

(3) Dont dettes représentées par effets de commerce :

Charges à payer

	31/12/2018	Observations
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	63 986	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 188	
Dettes fiscales & sociales	4 220	
Autres dettes		
Total	83 393	

Produits constatés d'avance - Exploitation

	31/12/2018	Observations
Produits constatés d'avance - Exploitation		
Produits constatés d'avance - Financier		
Produits constatés d'avance - Exceptionnel		
Total		

Autres informations

Crédit bail	Constructions	Matériels & outil.	Autres	31/12/2018
<u>Redevances payées :</u>				
Cumuls exercices antérieurs				
Redevances exercice				
Total				
<u>Redevances restant à payer :</u>				
A 1an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
<u>Valeurs résiduelles :</u>				
A 1an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
Montant en charge dans l'exercice				

Engagements financiers	31/12/2018	Engagements donnés	Engagements reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements en matière de crédit bail			
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés			
Autres engagements		58 421	
Intérêts sur billet à ordre		44 339	
Réallocation des économies d'IS à la société fille		14 082	
Total des engagements financiers		58 421	

// Etats Complémentaires

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	508 073,91	101,40	460 486,01	100,05	47 587,90	10,33
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	501 062,77	100,00	460 271,69	100,00	40 791,08	8,86
Production vendue Services FRANCE	501 062,77	100,00	460 271,69	100,00	40 791,08	8,86
70600000 PRESTATIONS	96 000,00	19,16	61 744,41	13,41	34 255,59	55,48
70810000 PRODUITS GESTION ACTIONS	66 212,28	13,21	49 145,96	10,68	17 066,32	34,73
70820000 PRODUITS S/INSTRUCTION DOSSIER			2 283,96	0,50	(2 283,96)	-100,00
70832000 PRODUITS DIVIDENDES	10 595,17	2,11	825,60	0,18	9 769,57	N/S
70840000 MISE A DISP.DE PERSON. FACTURE	25 399,91	5,07	50 939,28	11,07	(25 539,37)	-50,14
70861000 REMUNERATION GARANTIE ENERCOOP	2 880,50	0,57	1 894,56	0,41	985,94	52,04
70862610 REVENUS DES EMPRUNTS OBLIG.	37 621,35	7,51	35 461,89	7,70	2 159,46	6,09
70862710 REMUNERATION AUTRES CREANCES	243 947,16	48,69	234 260,86	50,90	9 686,30	4,13
70868800 PRODUITS FINANCIER S/CAT	8 513,68	1,70	16 140,48	3,51	(7 626,80)	-47,25
70868900 PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES	9 892,72	1,97	7 574,69	1,65	2 318,03	30,60
Montant net du chiffre d'affaires	501 062,77	100,00	460 271,69	100,00	40 791,08	8,86
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	6 151,02	1,23	204,30	0,04	5 946,72	N/S
79112000 REFACTURATION CHARGES EPC	4 781,97	0,95			4 781,97	
79120000 REFACTURATION DE FRAIS	1 369,05	0,27	204,30	0,04	1 164,75	570,12
Autres produits d'exploitation	860,12	0,17	10,02		850,10	N/S
75810000 PRODUITS DIVERS	860,12	0,17	10,02		850,10	N/S
Total des charges d'exploitation	406 724,97	81,17	397 404,02	86,34	9 320,95	2,35
Autres achats et charges externes	252 883,82	50,47	184 924,95	40,18	67 958,87	36,75
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	888,54	0,18	302,45	0,07	586,09	193,78
60641000 FOURNITURES ADM.ETIC			1 655,50	0,36	(1 655,50)	-100,00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 900,49	2,77	20 393,28	4,43	(6 492,79)	-31,84
61560000 ENTRETIEN ET NETTOYAGE	350,00	0,07			350,00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	269,85	0,05	258,54	0,06	11,31	4,37
61810000 DOCUMENTATION GENERALE			400,00	0,09	(400,00)	-100,00
62100000 PERSONNEL EXT. A L'ENTREPRISE	53 838,29	10,74	49 101,46	10,67	4 736,83	9,65
62260000 HONORAIRES COMPTABLES ET CAC	17 917,54	3,58	19 677,09	4,28	(1 759,55)	-8,94
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	400,00	0,08			400,00	
62263000 HONORAIRES CONSEILS			22 650,00	4,92	(22 650,00)	-100,00
62264000 HONORAIRES GERANCE	105 000,00	20,96	10 000,00	2,17	95 000,00	950,00
62270000 FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX	803,94	0,16	770,22	0,17	33,72	4,38
62310000 COMMUNICATION RELATION PRESSE	12 194,01	2,43	2 946,39	0,64	9 247,62	313,86
62320000 CREATION GRAPHIQUE IMPRESSION			940,00	0,20	(940,00)	-100,00
62330000 SITE INTERNET EPI ET BROCHURES	13 948,11	2,78	6 857,52	1,49	7 090,59	103,40
62331000 FESTIVAL ET MANIFESTATIONS	3 667,52	0,73	10 020,00	2,18	(6 352,48)	-63,40
62512000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS DIVERS	444,00	0,09	521,35	0,11	(77,35)	-14,84
62513000 VOYAGES ET DEPL MEMBRES CS	1 395,02	0,28	2 637,87	0,57	(1 242,85)	-47,12
62515000 FRAIS DEPL. SALARIES & STAGIAI	9 899,30	1,98	10 985,23	2,39	(1 085,93)	-9,89
62570000 RECEPTIONS	178,69	0,04	1 746,08	0,38	(1 567,39)	-89,77
62600000 FRAIS POSTAUX	3 914,56	0,78	42,64	0,01	3 871,92	N/S
62610000 TELECOMMUNICATIONS	893,96	0,18	351,52	0,08	542,44	154,31
62620000 PLATEFORME DE SOUSCRIPTION (S)	6 768,00	1,35	18 068,00	3,93	(11 300,00)	-62,54
62700000 SERVICES BANCAIRES/ASSIMILES	3 714,00	0,74	2 339,81	0,51	1 374,19	58,73
62810000 COTISAT. PROFESSIONNELLES	2 498,00	0,50	2 260,00	0,49	238,00	10,53
Impôts, taxes & versements assimilés	23 642,04	4,72	22 483,52	4,88	1 158,52	5,15

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
		31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	5 130,00	1,02	8 023,00	1,74	(2 893,00)	-36,06
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	655,00	0,13	845,52	0,18	(190,52)	-22,53
63330000	PARTICIP. EMPLOYEURS F.P.C.	529,04	0,11	705,00	0,15	(175,96)	-24,96
63511000	COTISATION FONCIERE ENT/SE	1 117,00	0,22	746,00	0,16	371,00	49,73
63520000	TVA NON RECUPERABLE	16 211,00	3,24	12 089,00	2,63	4 122,00	34,10
63540000	DROITS ENREGISTR. ET TIMBRES			75,00	0,02	(75,00)	-100,00
Salaires et traitements		88 240,76	17,61	134 480,50	29,22	(46 239,74)	-34,38
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	96 265,16	19,21	128 148,00	27,84	(31 882,84)	-24,88
64112000	INDEMNITE TRANSPORT	936,60	0,19	1 100,50	0,24	(163,90)	-14,89
64113000	INDEMNITES STAGE			2 772,00	0,60	(2 772,00)	-100,00
64120000	CONGES PAYES	(8 961,00)	-1,79	2 460,00	0,53	(11 421,00)	-464,27
Charges sociales du personnel		40 466,27	8,08	52 787,67	11,47	(12 321,40)	-23,34
64510000	COTISATIONS URSSAF & POLE EMPL	30 554,08	6,10	39 572,24	8,60	(9 018,16)	-22,79
64523000	PREVOYANCE CADRE	1 210,02	0,24	1 594,20	0,35	(384,18)	-24,10
64532000	COTISATIONS RETRAITE NC & C	8 073,60	1,61	10 723,68	2,33	(2 650,08)	-24,71
64532900	COTISATIONS MUTUELLE	704,52	0,14	876,72	0,19	(172,20)	-19,64
64582000	CHARGES SOC. S/CP	(3 764,00)	-0,75	1 033,00	0,22	(4 797,00)	-464,38
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	416,00	0,08	240,00	0,05	176,00	73,33
64800000	TICKETS RESTAURANT	5 736,05	1,14	3 391,83	0,74	2 344,22	69,11
64910000	CICE	(2 464,00)	-0,49	(4 644,00)	-1,01	2 180,00	46,94
Dotation aux amortissements sur immobilisations		780,03	0,16	2 659,18	0,58	(1 879,15)	-70,67
68111000	DOT. AMORT. IMMOB. INCORP.			1 543,79	0,34	(1 543,79)	-100,00
68112000	DOT. AMORT. IMMOB. CORPOR.	780,03	0,16	1 115,39	0,24	(335,36)	-30,07
Dotations aux provisions sur actif circulant		700,00	0,14			700,00	
68174000	DEPRECIATION CREANCE DOUTEUSE	700,00	0,14			700,00	
Autres charges de gestion courante		12,05		68,20	0,01	(56,15)	-82,33
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	12,05		68,20	0,01	(56,15)	-82,33
Résultat d'exploitation		101 348,94	20,23	63 081,99	13,71	38 266,95	60,66
Total des produits financiers		10 466,68	2,09	1 184,00	0,26	9 282,68	784,01
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		10 466,68	2,09	1 184,00	0,26	9 282,68	784,01
76240000	REVENUS BONS DE CAISSE SOUSCR	10 466,68	2,09	1 184,00	0,26	9 282,68	784,01
Total des charges financières		54 219,77	10,82	21 665,00	4,71	32 554,77	150,26
Dotations financières aux amort. et provisions		32 554,77	6,50			32 554,77	
68662000	DOT.DEPREC.IMMO FINANCIERES	5 200,00	1,04			5 200,00	
68662700	DEPREC.CREANCES IMMO FINANCIER	27 354,77	5,46			27 354,77	
Intérêts et charges assimilées		21 665,00	4,32	21 665,00	4,71		
66116000	INTERETS S/REM. BILLET ORDRE	21 665,00	4,32	21 665,00	4,71		
Résultat financier		(43 753,09)	-8,73	(20 481,00)	-4,45	(23 272,09)	-113,63
Résultat courant avant impôts		57 595,85	11,49	42 600,99	9,26	14 994,86	35,20
Total des produits exceptionnels		162 407,12	32,41			162 407,12	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		162 407,12	32,41			162 407,12	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
77510000	PDTS CESSION IMMOS INCORPORELL	160 000,00	31,93			160 000,00	
77520000	PDTS S/CESSION D'IMMOB. CORP.	2 407,12	0,48			2 407,12	
Total des charges exceptionnelles		11 954,92	2,39	5 648,13	1,23	6 306,79	111,66
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 729,62	0,35			1 729,62	
67500000	VNC./ELEMENTS ACTIF CEDES	1 729,62	0,35			1 729,62	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		10 225,30	2,04	5 648,13	1,23	4 577,17	81,04
68725000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	10 225,30	2,04	5 648,13	1,23	4 577,17	81,04
Résultat exceptionnel		150 452,20	30,03	(5 648,13)	-1,23	156 100,33	N/S
Impôts sur les bénéfices				(4 702,00)	-1,02	4 702,00	100,00
69890000	INTEGRATION FISCALE - PRODUITS			(4 702,00)	-1,02	4 702,00	100,00
Résultat de l'exercice		208 048,05	41,52	41 654,86	9,05	166 393,19	399,46

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	11 518 760,12	64,95	8 607 593,97	60,52	2 911 166,15	33,82
Concessions brevets et droits similaires						
20510000 LOGICIELS ET SITE INTERNET			13 894,00	0,10	(13 894,00)	-100,00
28051000 AMORT. LOGICIELS-SITE INTERNET			(13 894,00)	-0,10	13 894,00	100,00
Autres immobilisations incorporelles	41 284,60	0,23			41 284,60	
23200000 IMMOB.INCORP EN COURS-ST PONS	41 284,60	0,23			41 284,60	
Autres immobilisations corporelles			1 580,65	0,01	(1 580,65)	-100,00
21830000 MAT.BUREAU & MAT.INFORMATIQUE			3 947,28	0,03	(3 947,28)	-100,00
28183000 AMORT. MAT. BUREAU & INF.			(2 366,63)	-0,02	2 366,63	100,00
Autres participations	1 884 888,00	10,63	1 838 310,00	12,92	46 578,00	2,53
26100000 PARTICIP. EPX	200 000,00	1,13	200 000,00	1,41		
26110000 PARTICIP. GIRAUD AGRI ENERGIE	16 500,00	0,09	16 500,00	0,12		
26130000 PARTICIP. PLAINE SUD ENERGIES	10 000,00	0,06	10 000,00	0,07		
26131000 PARTICIP. FERME EOLIENNE RL	9 800,00	0,06	9 800,00	0,07		
26132000 PARTICIP. ALTORA PV	20 000,00	0,11	20 000,00	0,14		
26133000 PARTICIP. SCIC ERE43	300,00		300,00			
26134000 PARTICIP. HYDRORAON	5 000,00	0,03	5 000,00	0,04		
26135000 PARTICIP. ISAC-WATTS	500 003,50	2,82	500 003,50	3,52		
26135100 FRAIS ACQU.PARTIC.ISAC-WATTS	1 900,00	0,01	1 900,00	0,01		
26136000 PARTICIP. SCIC COMBRILLES DUR	5 000,00	0,03	5 000,00	0,04		
26137000 PARTICIP. LA LIMOUZINIERE ENER	528,00		230,00		298,00	129,57
26137100 FRAIS ACQU.PARTIC.LIMOUZINIERE	12 033,50	0,07	12 033,50	0,08		
26138000 PARTICIP.METHAMOLY	28 500,00	0,16	28 500,00	0,20		
26138100 FRAIS ACQU.PARTIC.METHAMOLY	24 161,00	0,14	24 161,00	0,17		
26139000 PARTICIP.SOLEIL GRAND OUEST	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01		
26140000 PARTICIP.METHADOUX ENERGIES	5 200,00	0,03	5 200,00	0,04		
26141000 PARTICIP.SOCPE CHAMPS CHAGNOTS	200,00		200,00			
26142000 PARTICIP.AILES DES CRETES C2	5 000,00	0,03	5 000,00	0,04		
26143000 PARTICIP.SEM ENERGIES RENOUVEL	350 000,00	1,97	350 000,00	2,46		
26143100 FRAIS ACQU.SEM ENERGIE RENOUVE	3 850,00	0,02	3 850,00	0,03		
26144000 PARTICIP.ENERGIE PART.ETUDES	200 000,00	1,13	200 000,00	1,41		
26145000 PARTICIP. LUCISOL	5 000,00	0,03	5 000,00	0,04		
26146000 PARTICIP. METHALAYOU	65 000,00	0,37	65 000,00	0,46		
26147000 PARTICIP. ENERGY CITOYENNES	20 000,00	0,11	20 000,00	0,14		
26148000 PARTICIP.EOLA DEVELOPPEMENT	5 000,00	0,03	5 000,00	0,04		
26149000 PARTICIP.ADVIVO SOLAIRE	2 000,00	0,01	2 000,00	0,01		
26150000 PARTICIP.ENR CHANTRERIE	500,00		500,00			
26151000 PARTICIP.FORESTENER	10 300,00	0,06	10 300,00	0,07		
26152000 PARTICIP. SHEC	185 000,00	1,04	185 000,00	1,30		
26152100 FRAIS ACQU. SHEC	9 182,00	0,05	9 182,00	0,06		
26153000 PARTICIP.HYDROEPINAL	6 000,00	0,03	6 000,00	0,04		
26154000 PARTICIP. LE WATT CITOYEN	2 600,00	0,01	100,00		2 500,00	N/S
26155000 PARTICIP.AURANCE ENERGIES	14 950,00	0,08	14 950,00	0,11		
26156000 PARTICIP.TENER'IF (SOLARVIP)	115 000,00	0,65	115 000,00	0,81		
26157000 PARTICIP.SOLAR CIVIS	600,00		600,00			
26158000 PARTICIP.EOLANDES	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01		
26159000 PARTICIP.CENTRES METHANISATION	5 000,00	0,03			5 000,00	
26160000 PARTICIP.MINaWATT	10 980,00	0,06			10 980,00	
26163000 PARTICIP.GRAND DELTA	5 000,00	0,03			5 000,00	
26164000 PARTICIP.MONTS ENERGIES	26 000,00	0,15			26 000,00	
26166000 PARTICIP.CITOY'ENR	2 000,00	0,01			2 000,00	
29614000 DEPREC.TITRES METHADOUX	(5 200,00)	-0,03			(5 200,00)	
Créances rattachées à des participations	7 510 603,88	42,35	5 319 594,84	37,40	2 191 009,04	41,19
26711000 CREANCE S/PARTICIP. EPX	733 201,67	4,13	693 863,31	4,88	39 338,36	5,67

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
26712000	CREANCE S/PARTICIP.GIRAUD AGRI	310 593,52	1,75	310 392,00	2,18	201,52	0,06
26713000	CREANCE S/PARTICIP. PLAINE SUD	23 180,48	0,13	27 117,35	0,19	(3 936,87)	-14,52
26713100	CREANCE S/FERME EOLIENNE RL	374 584,80	2,11	367 240,00	2,58	7 344,80	2,00
26713200	CREANCE S/PARTICIP. ALTORA PV	160 000,00	0,90	100 000,00	0,70	60 000,00	60,00
26713400	CREANCE S/PARTICIP HYDRORAON	65 000,00	0,37	125 111,19	0,88	(60 111,19)	-48,05
26713600	CREANCE S/PARTICIP COMBRAILLE	45 000,00	0,25	45 000,00	0,32		
26713700	CREANCE S/PARTICIP LIMOUZINIER	671 003,55	3,78	639 051,00	4,49	31 952,55	5,00
26713710	CREANCE S/PARTICIP LIMOUZINIER	869 388,45	4,90	827 989,00	5,82	41 399,45	5,00
26713720	CREANCE S/PARTICIP LIMOUZINIER	268 402,05	1,51	255 621,00	1,80	12 781,05	5,00
26713790	CREANCE S/PARTICIP LIMOUZINIER	(75 333,00)	-0,42	(75 333,00)	-0,53		
26713792	CREANCE S/PARTICIP LIMOUZINIER	(99 360,80)	-0,56	(99 360,80)	-0,70		
26713800	CREANCE S/PARTICIP.METHAMOLY	109 120,11	0,62	108 391,21	0,76	728,90	0,67
26713900	CREANCE S/SOLEIL GRD OUEST LT	200 000,00	1,13	200 000,00	1,41		
26714000	CREANCE S/PATICIP METHADOUX	27 354,77	0,15	21 709,72	0,15	5 645,05	26,00
26714100	CREANCE S/CHAMPS CHAGNOTS LT	350 000,00	1,97	350 000,00	2,46		
26714110	CREANCE S/CHAMPS CHAGNOTS CT	292 474,28	1,65	292 474,28	2,06		
26714200	CREANCE S/AILES DES CRETES C2	63 612,16	0,36	60 872,88	0,43	2 739,28	4,50
26714500	CREANCE PARTICIP.LUCISOL LT	54 456,17	0,31	51 863,01	0,36	2 593,16	5,00
26714600	CREANCE PARTICIP.METHALAYOU	359 374,80	2,03	267 714,35	1,88	91 660,45	34,24
26715000	CREANCE PARTICIP.ENR CHANTRERI	150 000,00	0,85			150 000,00	
26715100	CREANCE PARTICIP.FORESTNER	350 000,00	1,97			350 000,00	
26715200	CREANCE PARTICIP. SHEC	425 693,21	2,40	411 501,64	2,89	14 191,57	3,45
26715300	CREANCE PARTIC.HYDROEPINAL LT	94 000,00	0,53	94 000,00	0,66		
26715310	CREANCE PARTIC.HYDROEPINAL CT			30 000,00	0,21	(30 000,00)	-100,00
26715400	CREANCE S/LE WATT CITOYEN	47 500,00	0,27			47 500,00	
26715800	CREANCE PARTICIP.EOLANDES	12 500,00	0,07			12 500,00	
26716000	CREANCE PARTICP.MINàWATT LT	43 940,00	0,25			43 940,00	
26716010	CREANCE PARTICIP.MINàWATT CT	692 004,19	3,90			692 004,19	
26716300	CREANCE PARTIC.GRAND DELTA LT	201 209,00	1,13			201 209,00	
26716310	CREANCE PARTIC.GRAND DELTA CT	350 000,00	1,97			350 000,00	
26716600	CREANCE PARTICIP.CITOEY'ENR	122 000,00	0,69			122 000,00	
26781100	INT.COURUS CREANCE EPX	32 731,36	0,18	34 636,36	0,24	(1 905,00)	-5,50
26781200	INT.COURUS CREANCE GIRAUD AGRI	11 766,22	0,07	8 109,42	0,06	3 656,80	45,09
26781300	INT.COURUS CREANCE PLAINE SUD	961,00	0,01	1 124,00	0,01	(163,00)	-14,50
26781310	INT.COURUS FERME EOLIENNE RL	7 491,70	0,04	7 344,80	0,05	146,90	2,00
26781320	INT.COURUS CREANCE ALTORA PV	7 449,32	0,04	5 000,00	0,04	2 449,32	48,99
26781340	INT.COURUS CREANCE HYDRORAON	1 461,51	0,01	2 841,17	0,02	(1 379,66)	-48,56
26781360	INT.COURUS COMBRAILLES DURABLE	4 050,00	0,02	4 050,00	0,03		
26781370	INT.COURUS CREANCE LIMOUZINIER	90 439,70	0,51	86 133,05	0,61	4 306,65	5,00
26781380	INT.COURUS METHAMOLY	5 456,01	0,03	728,90	0,01	4 727,11	648,53
26781390	INT.COURUS SOLEIL GRD OUEST LT	24 000,00	0,14	12 000,00	0,08	12 000,00	100,00
26781400	INT.COURUS CREANCE METHADOUX			1 069,05	0,01	(1 069,05)	-100,00
26781410	INT.COURUS CHAMPS CHAGNOTS	9 444,37	0,05	10 740,81	0,08	(1 296,44)	-12,07
26781420	INT.COURUS AILES DES CRETES C2	2 862,55	0,02	2 739,28	0,02	123,27	4,50
26781450	INT.COURUS LUCISOL	2 722,81	0,02	2 593,16	0,02	129,65	5,00
26781460	INT.COURUS METHALAYOU	14 574,06	0,08	11 660,45	0,08	2 913,61	24,99
26781500	INT.COURUS ENR CHANTRERIE	226,03				226,03	
26781510	INT.COURUS FORESTNER	4 539,73	0,03			4 539,73	
26781520	INT.COURUS SHEC	17 027,73	0,10	14 191,57	0,10	2 836,16	19,98
26781530	INT.COURUS HYDROEPINAL	2 820,00	0,02	9 414,68	0,07	(6 594,68)	-70,05
26781540	INT.COURUS LE WATT CITOYEN	2 043,80	0,01			2 043,80	
26781600	INT.COURUS MINàWATT	398,56				398,56	
26781630	INT.COURUS GRAND DELTA SOLAIRE	2 474,97	0,01			2 474,97	
26781660	INT.COURUS CITOEY'ENR	2 117,81	0,01			2 117,81	
29671400	PROV DEPREC CREANCE METHADOUX	(27 354,77)	-0,15			(27 354,77)	
Autres titres immobilisés		1 478 091,75	8,33	1 057 615,00	7,44	420 476,75	39,76
27100000	TITRES NEF	90,00		90,00			
27110000	TITRES ERICOL REGIME PVL	3 570,00	0,02	3 570,00	0,03		
27120000	TITRES BEGAWATTS	10 028,00	0,06	10 028,00	0,07		
27130000	TITRES S.E.V.E.	5 400,00	0,03	5 400,00	0,04		
27130010	TITRES COSPRO REGIME PVL	11 960,00	0,07	11 960,00	0,08		
27130020	TITRES SAEMLEOLE SUD 59/62	500,00		500,00			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
27130030	TITRES SEML SIPENR	24 300,00	0,14	15 000,00	0,11	9 300,00	62,00
27130040	TITRES SEM NIEVRE	15 000,00	0,08	15 000,00	0,11		
27130050	TITRES LA JACTERIE	19 064,00	0,11	19 064,00	0,13		
27130110	TITRES SEM NORD ENERGIES	15 000,00	0,08	15 000,00	0,11		
27130120	TITRES FERME D'ESCOUMS	200,00		200,00			
27130130	TITRES ESCOUMS SOLAIRE - PVL	200,00		200,00			
27130140	TITRES FERME EOLIENNE AVESSAC	3,00		3,00			
27130150	TITRES LUM DEL LARZAC	1 100,00	0,01	1 100,00	0,01		
27130160	TITRES SEM ENR CITOYENNE	10 000,00	0,06	10 000,00	0,07		
27130170	TITRES CONFLENT ENERGIE	1 000,00	0,01			1 000,00	
27130180	TITRES GEOYNOV - PVL	350 000,00	1,97			350 000,00	
27130190	TITRES SABINE 2 - REGIME PVL	5 207,75	0,03			5 207,75	
27130200	TITRES ENERCIT	2 000,00	0,01			2 000,00	
27130210	TITRES VENT EN MARCHE 87	100,00				100,00	
27130220	TITRES MIDI QUERCY ENERGIE PVL	2 000,00	0,01			2 000,00	
27130230	TITRES ICEA - REGIME PVL	2 000,00	0,01			2 000,00	
27130240	TITRES DWATTS - REGIME PVL	2 500,00	0,01			2 500,00	
27130250	TITRES MAUGES EOLE	25 000,00	0,14			25 000,00	
27132000	TITRES OSER	41 369,00	0,23	20 000,00	0,14	21 369,00	106,85
27211000	OBLIGATIONS NON CONV.BEGAWATTS	240 000,00	1,35	240 000,00	1,69		
27211100	OBLIG.NON CONV.SCRL O MANNE CE	150 000,00	0,85	150 000,00	1,05		
27211200	OBLIGATIONS OBCA BEGAWATTS	250 000,00	1,41	250 000,00	1,76		
27211300	OBLIGATIONS OCA ADVIVO SOLAIRE	190 500,00	1,07	190 500,00	1,34		
27211400	OBLIGATIONS OCA FERME RILHAC	100 000,00	0,56	100 000,00	0,70		
Prêts		50 000,00	0,28	25 000,00	0,18	25 000,00	100,00
27481000	APPORT ASSOCIATIF EPA ADR	50 000,00	0,28	25 000,00	0,18	25 000,00	100,00
Autres immobilisations financières		553 891,89	3,12	365 493,48	2,57	188 398,41	51,55
27500000	CAUTION LOCAL ETIC WOOPA			900,00	0,01	(900,00)	-100,00
27612000	CREANCE BEGAWATTS NON REM.	4 126,20	0,02	4 126,20	0,03		
27612100	CREANCE OBLIG.O MANNE CELESTE	13 114,56	0,07	8 250,00	0,06	4 864,56	58,96
27612200	CREANCE OBLIG.ADVIVO SOLAIRE	4 834,35	0,03	1 653,00	0,01	3 181,35	192,46
27613012	CREANCE S/FERME D'ESCOUMS			51 169,16	0,36	(51 169,16)	-100,00
27613013	CREANCE S/ESCOUMS SOLAIRE			51 163,02	0,36	(51 163,02)	-100,00
27613014	CREANCE S/FERME EOLIENNE AVESS	90 000,00	0,51	90 000,00	0,63		
27613015	CREANCE S/LUM DEL LARZAC	50 000,00	0,28	50 000,00	0,35		
27613017	CREANCE S/CONFLENT ENERGIE	30 000,00	0,17			30 000,00	
27613019	CREANCE S/SABINE 2	22 188,81	0,13			22 188,81	
27613020	CREANCE S/CREANCE ENERCIT	62 945,14	0,35			62 945,14	
27613022	CREANCE S/TITRES MIDI QUERCY	35 000,00	0,20			35 000,00	
27613024	CREANCE S/TITRES DWATTS	30 000,00	0,17			30 000,00	
27613025	CREANCE S/TITRES MAUGES EOLE	75 000,00	0,42			75 000,00	
27613050	CREANCE S/TITRES LA JACTERIE	80 000,00	0,45	80 000,00	0,56		
27682130	INT.COURUS OBLIG.ADVIVO SOLAIRE	2 800,35	0,02	3 181,35	0,02	(381,00)	-11,98
27682210	INT. COURUS OBLIG.BEGAWATTS	35 088,90	0,20	11 238,90	0,08	23 850,00	212,21
27682220	INT. COURUS OBLIG. O MANNE	8 971,00	0,05	4 864,56	0,03	4 106,44	84,42
27682230	INT.COURUS OBLIG.FERME RILHAC	2 175,34	0,01	175,34		2 000,00	N/S
27681305	INT.COURUS CREANCE JACTERIE	2 400,00	0,01	2 400,00	0,02		
27681312	INT.COURUS S/FERME D'ESCOUMS			2 302,61	0,02	(2 302,61)	-100,00
27681313	INT.COURUS ESCOUMS SOLAIRE			2 302,34	0,02	(2 302,34)	-100,00
27681317	INT.COURUS CONFLENT ENERGIE	667,40				667,40	
27681320	INT.COURUS ENERCIT	2 245,13	0,01			2 245,13	
27681322	INT.COURUS MIDI QUERCY	67,12				67,12	
27681324	INT.COURUS DWATTS	209,59				209,59	
27681340	INT.COURUS S/FERME EOL AVESSAC	1 323,00	0,01	1 503,00	0,01	(180,00)	-11,98
27681350	INT.COURUS LUM DEL LARZAC	735,00		264,00		471,00	178,41
TOTAL III - Actif Circulant NET		6 215 496,78	35,05	5 615 890,84	39,48	599 605,94	10,68
Créances clients et comptes rattachés		367 366,36	2,07	210 703,09	1,48	156 663,27	74,35
041D	Collectif clients débiteurs	367 226,36	2,07	149 575,95	1,05	217 650,41	145,51

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
41600000	CLIENTS DOUTEUX	840,00				840,00	
41810000	FACTURES A ETABLIR			61 127,14	0,43	(61 127,14)	-100,00
49100000	PROV. DEPREC. CPTES CLIENTS	(700,00)				(700,00)	
Autres créances		31 414,82	0,18	19 587,58	0,14	11 827,24	60,38
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	330,66				330,66	
40980000	FOURN., AVOIRS A RECEVOIR	63,00		309,06		(246,06)	-79,62
42150000	AVANCE DE FRAIS PERMANENTE			1 400,00	0,01	(1 400,00)	-100,00
44400000	ETAT : IMPOTS/ LES BENEFICES	2 464,00	0,01	4 644,00	0,03	(2 180,00)	-46,94
44562000	TVA SUR IMMOBILISATIONS	3 756,77	0,02	1 229,97	0,01	2 526,80	205,44
44566000	TVA S/ABS MIXTE	21 561,72	0,12	2 465,00	0,02	19 096,72	774,71
44566100	TVA S/ABS SOUMIS	497,60		1 605,60	0,01	(1 108,00)	-69,01
44580000	TVA A REGULARISER			122,00		(122,00)	-100,00
44586000	TVA S/FACTURES NON PARVENUES	2 626,57	0,01	2 609,95	0,02	16,62	0,64
45101000	C/C GROUPE - EPX			4 702,00	0,03	(4 702,00)	-100,00
46700000	NOTE DE FRAIS	114,50				114,50	
46712000	FORESTNER - A RECUPERER			500,00		(500,00)	-100,00
Capital souscrit et appelé, non versé		157 249,64	0,89	32 235,10	0,23	125 014,54	387,82
45621100	ASSOCIE, CAP.SOUSR NON VERS 17			32 235,10	0,23	(32 235,10)	-100,00
45621200	ASSOCIE, CAP.SOUSR NON VERS 18	160 463,88	0,90			160 463,88	
45621250	ASSOC.SOUCR 2018 EN ATTENTE	(3 214,24)	-0,02			(3 214,24)	
Valeurs mobilières de placement		461 650,68	2,60	1 201 184,00	8,45	(739 533,32)	-61,57
50770000	BMTN 0,20 %	450 000,00	2,54	450 000,00	3,16		
50780000	BONS DE CAISSE ENERCOOP			750 000,00	5,27	(750 000,00)	-100,00
50880000	INTERETS COURUS S/BONS CAISSE	11 650,68	0,07	1 184,00	0,01	10 466,68	884,01
Disponibilités		5 197 815,28	29,31	4 152 181,07	29,19	1 045 634,21	25,18
51200000	CREDIT COOPERATIF N° 9623	1 264 654,88	7,13	674 266,76	4,74	590 388,12	87,56
51210010	CAT NEF 00428670073			201 404,37	1,42	(201 404,37)	-100,00
51210020	CAT NEF 00428670127	200 240,00	1,13	200 000,00	1,41	240,00	0,12
51210030	CAT NEF 00428670098	204 415,21	1,15	204 007,20	1,43	408,01	0,20
51210040	CAT NEF 00428670102	50 802,60	0,29	50 701,20	0,36	101,40	0,20
51210050	CAT NEF 00428670046	274 913,21	1,55	268 435,46	1,89	6 477,75	2,41
51210060	CAT NEF 00428670059			213 179,34	1,50	(213 179,34)	-100,00
51210070	CAT NEF 00428670085			70 245,00	0,49	(70 245,00)	-100,00
51210080	CAT NEF 00428670115	105 626,60	0,60	105 500,00	0,74	126,60	0,12
51230000	CAISSE D'EPARGNE	1 595 254,88	9,00	1 398 855,65	9,83	196 399,23	14,04
51231000	CAISSE D'EP. CSL ASSOCIATIS	1 004 197,92	5,66	750 010,00	5,27	254 187,92	33,89
51240000	BANQUE NEF	490 598,81	2,77			490 598,81	
51870000	INTERETS BANCAIRES A RECEVOIR	7 111,17	0,04	15 576,09	0,11	(8 464,92)	-54,35
TOTAL DU BILAN ACTIF		17 734 256,90	100,00	14 223 484,81	100,00	3 510 772,09	24,68

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	16 368 567,41	92,30	13 181 344,06	92,67	3 187 223,35	24,18
Capital Social ou individuel	16 616 100,00	93,69	13 737 900,00	96,59	2 878 200,00	20,95
10100000 CAPITAL - SOUSCR. CITOYENNES	15 126 000,00	85,29	12 737 900,00	89,56	2 388 100,00	18,75
10131000 CAPITAL - SOUSCR. INSTITUTIONN	1 490 100,00	8,40	1 000 000,00	7,03	490 100,00	49,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	115 132,00	0,65	24 382,00	0,17	90 750,00	372,20
10410000 PRIME D'EMISSION	105 330,00	0,59	24 382,00	0,17	80 948,00	332,00
10413000 PRIMES D'EMISSION INVEST INSTI	9 802,00	0,06			9 802,00	
Report à nouveau	(595 171,16)	-3,36	(636 826,02)	-4,48	41 654,86	6,54
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(595 171,16)	-3,36	(636 826,02)	-4,48	41 654,86	6,54
Résultat de l'exercice	208 048,05	1,17	41 654,86	0,29	166 393,19	399,46
Provisions réglementées	24 458,52	0,14	14 233,22	0,10	10 225,30	71,84
14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	24 458,52	0,14	14 233,22	0,10	10 225,30	71,84
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	1 365 689,49	7,70	1 042 140,75	7,33	323 548,74	31,05
Emprunts et dettes financières divers	697 626,00	3,93	668 087,00	4,70	29 539,00	4,42
16811000 BILLET A ORDRE NATIXIS	500 000,00	2,82	500 000,00	3,52		
16888100 INTERETS COURUS S/BILLET ORDRE	63 986,00	0,36	42 321,00	0,30	21 665,00	51,19
45670000 ASSOCIES-CAPITAL A RBT 2016			510,00		(510,00)	-100,00
45671000 ASSOCIES-CAPITAL A RBT 2017			125 256,00	0,88	(125 256,00)	-100,00
45672000 ASSOCIES CAPITAL A RBT 2018	133 640,00	0,75			133 640,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 832,23	1,30	117 808,11	0,83	112 024,12	95,09
040C Collectif fournisseurs créditeurs	214 644,62	1,21	40 134,00	0,28	174 510,62	434,82
40810000 FOURNIS./FACT. NON PARVENUES	15 187,61	0,09	77 674,11	0,55	(62 486,50)	-80,45
Dettes fiscales et sociales	72 461,28	0,41	74 545,85	0,52	(2 084,57)	-2,80
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR C.P.			8 961,00	0,06	(8 961,00)	-100,00
43100000 URSSAF			15 429,00	0,11	(15 429,00)	-100,00
43720000 APICIL RETRAITE NC & C			4 410,84	0,03	(4 410,84)	-100,00
43725000 MUTUELLE HARMONY			438,30		(438,30)	-100,00
43735000 ALPTIS PREVOYANCE			398,55		(398,55)	-100,00
43820000 ORG.SOCIAUX CAP S/CP			3 764,00	0,03	(3 764,00)	-100,00
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - C.A.P.	1 289,80	0,01	1 691,00	0,01	(401,20)	-23,73
44551000 TVA A DECAISSER	3 201,00	0,02	4 204,00	0,03	(1 003,00)	-23,86
44571010 TVA COLLECTEE 20 %	58 645,48	0,33	25 061,30	0,18	33 584,18	134,01
44580000 TVA A REGULARISER	6 395,00	0,04			6 395,00	
44587000 TVA S/FACTURES A ETABLIR			10 187,86	0,07	(10 187,86)	-100,00
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER	2 930,00	0,02			2 930,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	365 710,00	2,06	180 000,00	1,27	185 710,00	103,17
26914400 PARTICIP.EPE CAPITAL A LIBERER	180 000,00	1,01	180 000,00	1,27		
27913180 K A LIBERER TITRES GEOYNOV	175 000,00	0,99			175 000,00	
27913200 K A LIBERER TITRES OSER	10 710,00	0,06			10 710,00	
Autres dettes	59,98		1 699,79	0,01	(1 639,81)	-96,47
041C Collectif clients créditeurs	59,98		379,24		(319,26)	-84,18
46700000 NOTE DE FRAIS			1 320,55	0,01	(1 320,55)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL DU BILAN PASSIF	17 734 256,90	100,00	14 223 484,81	100,00	3 510 772,09	24,68

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	501 063	100,00	460 272	100,00	377 357	100,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	501 063	100,00	460 272	100,00	377 357	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	501 063	100,00	460 272	100,00	377 357	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	501 063	100,00	460 272	100,00	377 357	100,00
MARGES (Commerciale + Production)	501 063	100,00	460 272	100,00	377 357	100,00
- Achats non stockés (c)	889	0,18	1 958	0,43	3 942	1,04
- Autres charges externes (c)	251 995	50,29	182 967	39,75	158 671	42,05
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	248 179	49,53	275 347	59,82	214 745	56,91
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	6 314	1,26	9 574	2,08	11 055	2,93
- Autres impôts et taxes	17 328	3,46	12 910	2,80	10 942	2,90
- Salaires et traitements	88 241	17,61	134 481	29,22	130 590	34,61
- Charges sociales	40 466	8,08	52 788	11,47	52 739	13,98
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	95 830	19,13	65 595	14,25	9 419	2,50
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	860	0,17	10		281	0,07
+ Transfert de charges d'exploitation	6 151	1,23	204	0,04		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	1 480	0,30	2 659	0,58	25 211	6,68
- Autres charges de gestion courante	12		68	0,01	4	
RESULTAT EXPLOITATION	101 349	20,23	63 082	13,71	(15 514)	-4,11
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	10 467	2,09	1 184	0,26		
- Charges financières	54 220	10,82	21 665	4,71	20 656	5,47
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	57 596	11,49	42 601	9,26	(36 170)	-9,59
Produits exceptionnels	162 407	32,41				
- Charges exceptionnelles	11 955	2,39	5 648	1,23	4 480	1,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150 452	30,03	(5 648)	-1,23	(4 480)	-1,19
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			(4 702)	-1,02	(1 136)	-0,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	208 048	41,52	41 655	9,05	(39 514)	-10,47

// Etats Fiscaux

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : 10 AVENUE DES CANUTS		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>						
Numéro SIRET * <input type="text" value="5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4"/>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122018						
		N-1 31122017						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	41 285	41 285		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			1 581	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 890 088	5 200	1 884 888	1 838 310
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	7 537 959	27 355	7 510 604	5 319 595
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 478 092		1 478 092	1 057 615
Prêts		BF	BG	50 000		50 000	25 000	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	553 892		553 892	365 493	
TOTAL (II)		BJ	BK	11 551 315	32 555	11 518 760	8 607 594	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	368 066	700	367 366	210 703
		Autres créances (3)	BZ	CA	31 415		31 415	19 588
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	157 250		157 250	32 235
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	461 651		461 651	1 201 184
Disponibilités		CF	CG	5 197 815		5 197 815	4 152 181	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 216 197	700	6 215 497	5 615 891	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	17 767 512	33 255	17 734 257	14 223 485	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	394 829	(3) Part à plus d'un an :	CR	840	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :16.616.100.....)	DA	16 616 100	13 737 900	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	115 132	24 382	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	(595 171)	(636 826)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 048	41 655	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	24 459	14 233	
	TOTAL (I)	DL	16 368 567	13 181 344	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	697 626	668 087	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	229 832	117 808	
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 461	74 546	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	365 710	180 000	
	Autres dettes	EA	60	1 700	
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	1 365 689	1 042 141	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	17 734 257	14 223 485	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	804 918	499 820		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT			Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	501 063	FH	FI	501 063	460 272
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	501 063	FK	FL	501 063	460 272
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	6 151	204	
	Autres produits (1) (11)			FQ	860	10	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	508 074	460 486	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	252 884	184 925	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	23 642	22 484	
	Salaires et traitements *			FY	88 241	134 481	
	Charges sociales (10)			FZ	40 466	52 788	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	780	2 659
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	700	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	12	68	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	406 725	397 404	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	101 349	63 082	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	10 467	1 184	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	10 467	1 184	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	32 555		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	21 665	21 665	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	54 220	21 665	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(43 753)	(20 481)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	57 596	42 601	

Désignation de l'entreprise ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	162 407		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	162 407		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 730		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	10 225		5 648
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 955		5 648
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	150 452		(5 648)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				(4 702)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	680 948		461 670
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	472 900		420 015
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	208 048		41 655
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 151		204
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires sur acquisition de titres de participation				10 225			
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés				1 730			
Produits sur les éléments d'actifs cédés						162 407	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	13 894	KE		KF	41 285		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 947	LC		LD	929		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	3 947	LO		LP	929		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	7 157 905	8V		8W	2 376 598		
	Autres titres immobilisés				1P	1 057 615	1R		1S	420 858		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	390 493	1U		1V	321 416		
	TOTAL IV				LQ	8 606 013	LR		LS	3 118 871		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	8 623 855	ØH		ØJ	3 161 085			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	13 894	LW	41 285	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4 876	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	4 876	NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	106 456	ØY	9 428 047	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B	381	2C	1 478 092	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	108 017	2F	603 892	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	214 854	NK	11 510 030	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	233 624	ØL	11 551 315	ØM		

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 894	PF		PG	13 894	PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 367	QM	780	QN	3 147	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	2 367	QV	780	QW	3 147	QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	16 261	ØP	780	ØQ	17 041	ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	10 225		NM				NO	10 225		
Total général (I + II + III + IV)	NP	10 225	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	10 225		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	10 225	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	10 225		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	14 233	10 225	24 459	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	14 233	10 225		24 459	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	32 555	9X	32 555	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	700	6W	700		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B		33 255	TZ	33 255	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	14 233	43 480	UC	57 713	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	700	UF				
	- financières	UG	32 555	UH				
	- exceptionnelles	UJ	10 225	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT							Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	7 537 959	UM	350 549	UN	7 187 410			
	Prêts (1) (2)		UP	50 000	UR		US	50 000			
	Autres immobilisations financières		UT	553 892	UV	71 635	UW	482 257			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	840				840			
	Autres créances clients		UX	367 226		367 226					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 464		2 464				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	28 443		28 443				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	160 464		160 464					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	508		508					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	8 701 796	VU	981 289	VV	7 720 507			
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD	25 000							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	563 986			563 986					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	229 832		229 832						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 290		1 290						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	68 241		68 241					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 930		2 930					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	365 710		365 710						
Groupe et associés (2)		VI	136 854		136 854						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	60		60						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 368 904	VZ	804 918		563 986				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	136 854			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122018		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	208 048	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art.212 bis) *		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes a long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
TOTAL I				WR	213 248	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	730
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Mesures d'incitation	Dédouction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Dédouctions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédouctions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2		
III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	180 462	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	180 462	
				XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
CICE	2 464
Totalisation	2 464

Désignation de l'entreprise ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 469	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	5 469	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 469	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(636 826)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	41 655		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	(595 171)		Report à nouveau		ZG			(595 171)			
										TOTAL II		ZH	(595 171)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	13 900		XQ	13 900		20 393					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	53 838		49 101					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	124 121		53 097					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	61 024		62 333					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	252 884		184 925					
IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 117		746					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	22 525		21 738					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	23 642		22 484					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	81 395		22 635					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	22 967		8 193					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				ØB	96 265							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	181 285	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	130 168	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1										
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 2 4		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	Savoir-faire					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf.état 2059A-Détail...	18 770		17 041	1 730	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
I - Immobilisations *	1	160 000	160 000	160 000			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	2 407	678	678			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					5 200
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			160 678			(5 200)	
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2018

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
MODULES SITE IN 01/05/2014	13 894		13 894									
FNAC MC BOOK 07/08/2015	931		900		31	83	52	52				
PC ASUSP550LDV 25/08/2015	1 033		982		52		(52)	(52)				
PC LENOVO YOGA 22/12/2015	1 030		867		163	2 324	2 161	2 161				
APPEL MC BOOK A 18/08/2017	953		276		677		(677)	(677)				
APPEL MC BOOK A 09/02/2018	929		122		807		(807)	(807)				
Totalisation	18 770		17 041		1 730	2 407	678	678				

Désignation de l'entreprise : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+ ③+ ④- ⑤- ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	501 063	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	501 063
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	860	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6 151	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	7 011
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	889	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	238 095	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	12	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	238 995
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
			269 079
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		SA	269 079
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	501 063	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	501 063	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	84	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	16 524
---	----	-----------	--	----	---------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5 606	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	149 637
---	----	--------------	--	----	----------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

N° SIRET 5 | 0 | 9 | 5 | 3 | 3 | 5 | 2 | 7 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

ADRESSE (voie) **10 AVENUE DES CANUTS**

CODE POSTAL **69120** VILLE **VAULX EN VELIN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 **29**

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERGIE PARTAGEE EXPLOITATION		
N° SIREN (si société établie en France)	514955582	% de détention	100,00		
Adresse :	N° 10	Voie	Avenue des Canuts		
	Code postal 69120	Commune	VAULX-EN-VELIN	Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	GIRAUD AGRI ENERGIE		
N° SIREN (si société établie en France)	508533213	% de détention	53,92		
Adresse :	N°	Voie	Les Sermages		
	Code postal 42210	Commune	SAINT CYR LES VIGNES	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	FERME EOLIENNE DES MONTS DE RILHAC-LASTOURS		
N° SIREN (si société établie en France)	514862341	% de détention	49,00		
Adresse :	N°	Voie	PUY FAUCON		
	Code postal 87800	Commune	RILHAC-LASTOURS	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCV	Dénomination	PLAINE SUD ENERGIES		
N° SIREN (si société établie en France)	533678579	% de détention	36,90		
Adresse :	N° 2	Voie	Boulevard des Nations		
	Code postal 14540	Commune	BOURGUEBUS	Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	ALTORA PV		
N° SIREN (si société établie en France)	528567019	% de détention	40,00		
Adresse :	N° 5	Voie	Rue Bellevue		
	Code postal 68130	Commune	ASPACH	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENR CHANTRERIE		
N° SIREN (si société établie en France)	828468637	% de détention	29,41		
Adresse :	N° 4	Voie	rue Alfred Kastler BP 20722		
	Code postal 44307	Commune	NANTES	Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	HYDRORAON		
N° SIREN (si société établie en France)	799465125	% de détention	10,00		
Adresse :	N° 3	Voie	rue des Sources		
	Code postal 90150	Commune	FOUSSEMAGNE	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	ISAC-WATTS		
N° SIREN (si société établie en France)	789042165	% de détention	16,22		
Adresse :	N° 59	Voie	rue du Château		
	Code postal 44780	Commune	MISSILAC	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

N° SIRET 5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

ADRESSE (voie) **10 AVENUE DES CANUTS**

CODE POSTAL **69120** VILLE **VAULX EN VELIN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 **29**

Forme juridique	SARL	Dénomination	LA LIMOUZINIÈRES ENERGIE		
N° SIREN (si société établie en France)	494943715	% de détention	52,80		
Adresse :	N° 213	Voie	Cours Victor Hugo		
	Code postal 33130	Commune	BEGLES	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	CENTRES METHANISATION		
N° SIREN (si société établie en France)	840381602	% de détention	98,04		
Adresse :	N°	Voie	Croix de Pierre Taurines		
	Code postal 12120	Commune	Centres	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	LE WATT CITOYEN		
N° SIREN (si société établie en France)	812798940	% de détention	17,42		
Adresse :	N° 1 076	Voie	Route de Gallargues		
	Code postal 30250	Commune	AUBAIS	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	METHAMOLY		
N° SIREN (si société établie en France)	810162560	% de détention	11,40		
Adresse :	N°	Voie	Les Giraudes		
	Code postal 69590	Commune	POMEYS	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOLEIL DU GRAND OUEST		
N° SIREN (si société établie en France)	812602498	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 6	Voie	Avenue Louis Barthou		
	Code postal 35000	Commune	RENNES	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	METHADOUX ENERGIES		
N° SIREN (si société établie en France)	794222125	% de détention	15,95		
Adresse :	N°	Voie	Les Gautronnes		
	Code postal 17230	Commune	VILLEDoux	Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	SOCPE CHAMPS CHAGNOTS		
N° SIREN (si société établie en France)	509631453	% de détention	20,00		
Adresse :	N° 78	Voie	Avenue Jacques Coeur		
	Code postal 86000	Commune	Poitiers	Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	SCIC-SAS CITOY'ENR		
N° SIREN (si société établie en France)	831009691	% de détention	31,01		
Adresse :	N° 6	Voie	rue de Plaisance		
	Code postal 31000	Commune	TOULOUSE	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/4 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

N° SIRET 5 | 0 | 9 | 5 | 3 | 3 | 5 | 2 | 7 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

ADRESSE (voie) **10 AVENUE DES CANUTS**

CODE POSTAL **69120** VILLE **VAULX EN VELIN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 **29**

Forme juridique	SAS	Dénomination	MINàWATT
N° SIREN (si société établie en France)	825356454	% de détention	30,00
Adresse : N°	121	Voie	bd Alfred Nobel
Code postal	44400	Commune	REZE
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	METHALAYOU
N° SIREN (si société établie en France)	752530220	% de détention	28,71
Adresse : N°		Voie	Aurisset Thierry
Code postal	64190	Commune	PRECHACQ-NAVARRENX
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERGIE PARTAGEE ETUDES
N° SIREN (si société établie en France)	509401576	% de détention	39,26
Adresse : N°	16	Voie	Quai de la Loire
Code postal	75019	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	ADVIVO SOLAIRE
N° SIREN (si société établie en France)	821014396	% de détention	20,00
Adresse : N°	4	Voie	rue Albert Raimond
Code postal	42270	Commune	Saint Priest-en-Jarez
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	FORESTENR
N° SIREN (si société établie en France)	819814484	% de détention	32,59
Adresse : N°	19	Voie	rue du Printemps
Code postal	73100	Commune	AIX-LES-BAINS
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	SOCIETE HYDRO ELECTRIQUE CEVENOLE (SHEC)
N° SIREN (si société établie en France)	680200318	% de détention	50,00
Adresse : N°		Voie	Domaine D ISIS
Code postal	30440	Commune	SAINT-JULIEN-DE-LA-NEF
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERG Y CITOYENNES
N° SIREN (si société établie en France)	823274303	% de détention	16,82
Adresse : N°	14	Voie	avenue Benoît Frachon
Code postal	38400	Commune	SAINT-MARTIN-D'HERES
		Pays	FRANCE

Forme juridique	SAS	Dénomination	EOLA DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	789573425	% de détention	69,44
Adresse : N°	120	Voie	rue de Hoëdic
Code postal	44850	Commune	LIGNE
		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

N° SIRET 5 | 0 | 9 | 5 | 3 | 3 | 5 | 2 | 7 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

ADRESSE (voie) **10 AVENUE DES CANUTS**

CODE POSTAL **69120** VILLE **VAULX EN VELIN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 **29**

Forme juridique **SAS** Dénomination **TENER'IF**

N° SIREN (si société établie en France) **529667388** % de détention **49,00**

Adresse : N° **12** Voie **Passage Susan Sontag**

Code postal **75927** Commune **Paris Cedex 19** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **HYDROEPINAL**

N° SIREN (si société établie en France) **831055769** % de détention **30,00**

Adresse : N° **2** Voie **rue du Lavoir**

Code postal **90150** Commune **Foussemagne** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **MONTS ENERGIE**

N° SIREN (si société établie en France) **837838663** % de détention **28,89**

Adresse : N° **293** Voie **chs Beauvoir**

Code postal **69590** Commune **SAINT SYMPHORIEN SUR COIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **SOLAR CIVIS**

N° SIREN (si société établie en France) **834333908** % de détention **28,57**

Adresse : N° **327** Voie **Impasse des Romarins**

Code postal **13122** Commune **VENTABREN** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **GRAND DELTA SOLAIRE**

N° SIREN (si société établie en France) **843954504** % de détention **50,00**

Adresse : N° **6** Voie **bd de l'Etivallière**

Code postal **42000** Commune **SAINT ETIENNE** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LYON EST, 14 rue Albert Camus CS 11 69675 BRON Cedex
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
10 AVENUE DES CANUTS
69120 VAULX EN VELIN
651 **333649** **50953352700024**
 Insp. IFU N° dossier N° Siret
B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale) : **ETUDES ENERGIES RENOUVELABL**
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **01012010**
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT 10 AVENUE DES CANUTS
 69120 VAULX EN VELIN

n° SIRET **5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4**

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %		Bénéfice imposable au taux de 28%	142 342	Bénéfice imposable au taux de 15%	38 120	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)					
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ACD**

OGA/OMGA **Visueur conventionné**
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : **BDO** **28 Rue de la République** **0472610576**
I
 - Conseil :
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :
 N° d'agrément

A Vaulx-en-Velin..... le**30042019**..... Signature et qualité du déclarant **Energie Partagée Coopérative** **Gérant**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et à la liberté d'accès, et de modification, de votre service des impôts. L'assentiment des autorités de l'administration, après avis de votre service des impôts.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
31122018

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

16 quai de la Loire

75019 PARIS

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *teret* a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **ENERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT**du **01012018**Adresse **10 AVENUE DES CANUTS****69120 VAULX EN VELIN**au **31122018**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	BOUMARD Erwan	Directeur			82 rue Faubourg Saint Antoine	75012	PARIS	
2	MARTIN Florence	Reponsable administrative			8 rue René Leynaud	69001	LYON	
3	BALLAND Fabienne	Reponsable administrative			37 rue de la Favorite	69005	LYON	
4	Energie Partagée Coopérative	Gérant			10 avenue des Canuts	69120	VAULX EN VELIN	
5	BROSSET Fabien	Responsable administratif			9 rue Etienne Rognon	69007	LYON	
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	36 000			36 000	5 490			41 490
2	19 200			19 200	2 945			22 145
3	13 500			13 500	1 112			14 612
4	105 000			105 000				105 000
5	15 565			15 565				15 565
6								
7								
8								
9								
10								
**	189 265			189 265	9 547			198 812

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		179
Total		179

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	198 991	- de l'exercice ⑩	175 262
- de l'exercice précédent ⑩	150 833	- de l'exercice précédent ⑩	9 472
Nom et qualité du signataire Energie Partagée Coopérative Gérant		A <u>Vaulx-en-Velin</u>, le <u>30/04/2019</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		322 567
Créances rattachées à des participations		247 059
<i>INT.COURUS CREANCE EPX</i>	32 731	
<i>INT.COURUS CREANCE GIRAUD AGRI</i>	11 766	
<i>INT.COURUS CREANCE PLAINE SUD</i>	961	
<i>INT.COURUS FERME EOLIENNE RL</i>	7 492	
<i>INT.COURUS CREANCE ALTORA PV</i>	7 449	
<i>INT.COURUS CREANCE HYDRORAON</i>	1 462	
<i>INT.COURUS COMBRILLES DURABLE</i>	4 050	
<i>INT.COURUS CREANCE LIMOUZINIER</i>	90 440	
<i>INT.COURUS METHAMOLY</i>	5 456	
<i>INT.COURUS SOLEIL GRD OUEST LT</i>	24 000	
<i>INT.COURUS CHAMPS CHAGNOTS</i>	9 444	
<i>INT.COURUS AILES DES CRETES C2</i>	2 863	
<i>INT.COURUS LUCISOL</i>	2 723	
<i>INT.COURUS METHALAYOU</i>	14 574	
<i>INT.COURUS ENR CHANTRERIE</i>	226	
<i>INT.COURUS FORESTNER</i>	4 540	
<i>INT.COURUS SHEC</i>	17 028	
<i>INT.COURUS HYDROEPINAL</i>	2 820	
<i>INT.COURUS LE WATT CITOYEN</i>	2 044	
<i>INT.COURUS MIN@WATT</i>	399	
<i>INT.COURUS GRAND DELTA SOLAIRE</i>	2 475	
<i>INT.COURUS CITOY'ENR</i>	2 118	
Autres immobilisations financières		56 683
<i>INT.COURUS OBLIG.ADVIVO SOLAIR</i>	2 800	
<i>INT. COURUS OBLIG.BEGAWATTS</i>	35 089	
<i>INT. COURUS OBLIG. O MANNE</i>	8 971	
<i>INT.COURUS OBLIG.FERME RILHAC</i>	2 175	
<i>INT.COURUS CREANCE JACTERIE</i>	2 400	
<i>INT.COURUS CONFLENT ENERGIE</i>	667	
<i>INT.COURUS ENERCIT</i>	2 245	
<i>INT.COURUS MIDI QUERCY</i>	67	
<i>INT.COURUS DWATTS</i>	210	
<i>INT.COURUS S/FERME EOL AVESSAC</i>	1 323	
<i>INT.COURUS LUM DEL LARZAC</i>	735	
Autres créances		18 825
<i>FOURN., AVOIRS A RECEVOIR</i>	63	
<i>INTERETS COURUS S/BONS CAISSE</i>	11 651	
<i>INTERETS BANCAIRES A RECEVOIR</i>	7 111	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

		31/12/2018
Total des Charges à payer		83 393
Emprunts et dettes financières divers		63 986
<i>INTERETS COURUS S/BILLET ORDRE</i>	63 986	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 188
<i>FOURNIS./FACT. NON PARVENUES</i>	15 188	
Dettes fiscales et sociales		4 220
<i>ORGANISMES SOCIAUX - C.A.P.</i>	1 290	
<i>ETAT, CHARGES A PAYER</i>	2 930	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfiques soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT	50953352700024	7112B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
10 AVENUE DES CANUTS		
69120 VAULX EN VELIN		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs <i>(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)</i>	180 462
b	Dont plus-value nette à court terme <i>(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)</i>	160 678
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice <i>(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)</i>	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)</i>	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI <i>(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)</i>	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)</i>	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	142 342

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

N° SIRET : 50953352700024

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	180 462
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	180 462

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

N° SIRET : **5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Néant *

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E1	208 048
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	5 200
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	823
TOTAL I	E3	214 071

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

	E4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	32 786
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe	EX	
Plus-values nettes à long terme	EY	
	E6	
	EZ	
	E7	
	E8	
	I9	

III - RESULTAT FISCAL

TOTAL II

F1

32 786

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	181 285
	Déficit (II-I)	F3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	181 285
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DE SUIVI DES DEFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME
COMME SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**
clos le : **31122018**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	(5 200)
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	615 658
Déficits imputés	J9	181 285
Déficits reportables	M6	434 373
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	434 373

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 % ou à 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
		N-2		(2) (3)		
	N-3			(2) (3)		
		N-4		(2) (3)		
	N-5			(2) (3)		
		N-6		(2) (3)		
	N-7			(2) (3)		
		N-8		(2) (3)		
	N-9			(2) (3)		
		N-10		(2) (3)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LYON EST

14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : **50953352700024**

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	CA		CB			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	180 462	CB			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ			
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquiés A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN			
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX	180 462	CY			
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ	180 462	DA			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %						
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

**LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE
D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)**

Dénomination de la société mère : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**N° SIRET de la société mère : **50953352700024**Exercice ouvert le : **01012018**clos le : **31122018****I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé**

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans l'intégration fiscale (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	509533527	Adresse		NON		
Forme Juridique	SCA					
Dénomination	ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMEN					
Adresse	10 AVENUE DES CANUTS 69120 VAULX EN VELIN					
Siren	514955582	Adresse		NON	100,00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	ENERGIE PARTAGEE EXPLOITATION					
Adresse	10 AVENUE DES CANUTS 69120 VAULX EN VELIN					

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058 ER 2019

Formulaire obligatoire (article 223 A à U
du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère



(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : **50953352700024**

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions			
	CA		CB				
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		180 462		50 294			
Jetons de présence réintégré pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG				
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ				
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquiés A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK						
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN				
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT						
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU						
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW				
TOTAL	CX	180 462	CY	50 294			
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ	130 168	DA				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
	Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
	Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
	Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
	Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
	Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
	Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
	Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
	SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
	TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6		
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %							
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)			B3				

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

N° SIRET : 50953352700024

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

I - RESULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV		581 186
Plus-values à 19% (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ		
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI		
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B- 6ème alinéa)	HA		
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF		
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ		
Déduction des intérêts différés au titre de la sous-capitalisation (CGI, art.223 B - 14 ème à 18 ème alinéas)	HJ		
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	130 168
	Déficit	HC	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	HE		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *	HG		130 168
RESULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	
	Déficit	HL	

II - PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE							
		19 %		15 %		0 %	
imposables	IA			Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB			Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC			Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID			Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE			Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF			Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DE SUIVI DES DEFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**
clos le : **31122018**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	589 174
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058RG) *	KD	130 168
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	459 006
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	459 006

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 % ou à 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			
			(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CREANCES NON RETENUS
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE
A COMPTER DU 1er JANVIER 1992**



(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

N° SIRET : 50953352700024

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11
69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

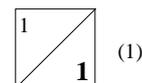
Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
SCA ENERGIE PARTAGE	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
S.A. à directoire	Au titre de l'exercice					
SAS ENERGIE PARTAGE	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
S.A.S	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL						

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.
Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.
Dans ce cas, il convient :
- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES CREDITS D'IMPOT
ET CREANCES IMPUTABLES**



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

N° SIRET **5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4**

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES

Adresse du service des impôts des entreprises **DE LYON EST**

où est déposée la déclaration de résultats : **14 rue Albert Camus CS 11**

69675 BRON Cedex

Exercice ouvert le : **01012018**

clos le : **31122018**

Néant *

SIREN et dénomination des sociétés 1	Réduction et crédit d'impôt 2	Montant du crédit d'impôt 3	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précision sur l'utilisation des crédits d'impôt (Utilisation de la valeur AUT) 6
			Cédées à la mère 4	Utilisées par la mère 5	
SCA ENERGIE PARTAGEE S.A. à directoire 509533527	CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'	2 464			
TOTAL					

LE

LF

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de réduction et de crédit d'impôt	Total
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 464

Ventilation des crédits d'impôt

SIREN et dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
SCA ENERGIE PARTAGEE 509533527		2 464	
SAS ENERGIE PARTAGEE 514955582			
TOTAL	LK	LM	LN

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires.

Dans ce cas, il convient : - de numérotter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet;

- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 CG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LO, LI, LH, LJ, LC, LE, LF, LK, LM et LN.

(2) Indiquer sur la première ligne la nature du crédit d'impôt et sur la deuxième ligne le montant correspondant. Si une filiale dispose de plusieurs crédits d'impôts, la société mère remplit autant de lignes que de crédits d'impôts.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES** Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LYON EST
14 rue Albert Camus CS 11 69675 BRON Cedex
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 Identification du destinataire : **ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**
10 AVENUE DES CANUTS
69120 VAULX EN VELIN

651	333649	50953352700024
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

B ACTIVITE
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ETUDES ENERGIES RENOUV
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : **01012010**
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT 10 AVENUE DES CANUTS 69120 VAULX EN VELIN
 n° SIRET : **5 0 9 5 3 3 5 2 7 0 0 0 2 4**

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
 (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt et indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ACD**

OGA/OMGA **Viseur conventionné**
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : **BDO** 28 Rue de la République 0472610576
I
 - Conseil :
 - **CGA/OMGA ou viseur conventionné** :
 N° d'agrément

A Vaulx-en-Velin le 30042019 Signature et qualité du déclarant **Energie Partagée Coopérative** Gérant

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent - elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, ainsi que le droit de suppression de vos données.



Formulaire obligatoire

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2018 Au titre de l'année civile 2018 Néant

Dénomination de l'entreprise	ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT	N° Siren : 509533527
Adresse	10 AVENUE DES CANUTS 69120 VAULX EN VELIN	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT	N° Siren : 509533527
Adresse	10 AVENUE DES CANUTS 69120 VAULX EN VELIN	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 464

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	41 065	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois
